

L'impact de l'urbanisation en Rhône-Alpes : Des fermes paysannes et des terres en diminution !

En France, on considère que la perte de terres agricoles équivaut à la surface d'un département tous les 8 à 10 ans. Le foncier agricole est une ressource rare, indispensable au maintien de l'activité agricole. Or tout prélèvement est irréversible et détruit bien souvent les terres les plus productives de l'agriculture située en plaine (vallée du Rhône, plaine de l'Ain, nord Isère). Rhône alpes est la première région consommatrice de terres agricoles (18% en 40 ans !) et ce grignotage s'accélère : 5% de 1988 à 2000 ; 6% de 2000 à 2010 alors qu'il n'est « que » de 3% au niveau national.

Seulement le tiers du foncier est consacré à l'agriculture

En Rhône-Alpes, le territoire se partage entre 34% de terres agricoles (51% au niveau national), 56% d'espaces naturels et 10% de sols artificialisés. Sans surprise, au regard de sa démographie, le Rhône est le département le plus artificialisé, sur 20% de son territoire. Il devance la Loire (12%), les autres départements approchent la moyenne régionale (10%), à l'exception de la Savoie (5%). En Savoie et Haute-Savoie, la part des sols cultivés, contrainte par la topographie et le climat, plafonne à 6%, ailleurs, elle représente de 10% en Ardèche à 26% dans l'Ain. Drôme et Ardèche se distinguent par un fort taux de boisement (54%), les autres départements ne dépassent pas la moyenne régionale (41%) (Source : Agreste 2010).

90 000 hectares agricoles grignotés en 10 ans

L'artificialisation des terres agricoles est irréversible et détruit bien souvent les terres les plus productives de l'agriculture, situées en plaine. Or la pression est constante sur le foncier agricole, particulièrement en Rhône-Alpes qui est en pourcentage la **première région consommatrice de terres agricoles en France**.

De 2006 à 2009, les sols artificialisés ont continué à s'étendre en Rhône-Alpes de 6 000 hectares par an en moyenne (5 000 ha sur la décennie précédente). Cette extension, comme partout en France, est liée à l'activité humaine pour des besoins d'habitat, de services, de loisirs, de transport qui entraînent une augmentation des surfaces bâties (+1200 ha/an), revêtues ou stabilisées (+ 2400 ha/an), artificielles nues ou enherbées (+2400 ha/an). La progression des sols artificialisés et des sols nus naturels se fait principalement au détriment des sols agricoles qui régressent de 6 000 ha par an (4 000 pour les surfaces toujours en herbe et 2 000 pour les surfaces cultivées).

Sur la période 2000-2010, ce ne sont pas moins de 90 000 ha qui ont disparu de l'agriculture pour l'urbanisation et les infrastructures de communication. Ce sont les départements de la Drôme, de l'Ardèche, de la Haute-Savoie et du Rhône qui ont connu les plus fortes baisses. Avec l'arrivée programmée de 1,4 millions de nouveaux habitants d'ici 2040 (selon l'INSEE), la tendance n'est pas prête de s'inverser et la planification s'avère plus que nécessaire (Source : Agreste 2010).

L'équivalent de
3 600 terrains de foot
sont avalés par an

La surface moyenne
consommée pour
chaque nouvel
habitant est passée
De 200 m²
À 347 m²

En centre-ville,
l'urbanisation
consomme **347 m²**
de sol pour chaque
habitant
supplémentaire si
l'on compte la
voirie, les parkings,
commerces,
services et espaces
publics.
En zone rurale
c'est entre **1100 et**
4400 m², car on
crée de grandes
parcelles avec des
chemins d'accès,
des routes, etc

5
Exploitations
agricoles
disparaissent
par jour !

Diminution du nombre de fermes

Cette réduction de la SAU s'accompagne de la perte d'exploitations : entre 2000 et 2010, la région a perdu près du tiers des exploitations (32%) soit en moyenne la **disparition de cinq exploitations par jour**.

Parallèlement, la main-d'œuvre agricole est en forte diminution en Rhône-Alpes (-30% d'actifs permanents entre 2000 et 2010).

Si on poursuit à ce rythme,
sans intervenir, il n'y aura plus
de terres agricoles dans **100 ans** !

Par ailleurs, la valeur des terres agricoles est en augmentation, limitant la capacité d'accès au foncier des personnes souhaitant s'installer. En Rhône-Alpes, entre 1999 et 2012, la valeur des terres agricoles (terres et prés libres de plus de 70 ares) a augmenté de plus de 43%.
(Source : Terre de Liens, mars 2014).

Il est donc nécessaire d'inverser cette tendance à l'artificialisation des terres agricoles, pour renforcer le poids économique de la filière agricole et agroalimentaire et le développement économique des territoires ruraux, participer à l'alimentation de la région et maintenir les paysages et la biodiversité régionale.

UNE HISTOIRE DE BÂTON : *Le symbole des convergences*

Le 2 décembre 1978, les paysans du Larzac finissent leur marche et arrivent à Paris. Ils se sont approprié le bâton des bergers du Causse et, dans un silence impressionnant, ils avancent au rythme des bâtons qui frappent le bitume en cadence au-devant des nombreux gardes mobiles qui les attendent.

Novembre 2013, Michel Tarin, paysan en Loire-Atlantique, écrit : « *J'irai avec mon bâton, avec les forces qui me restent et dans la non-violence, sur le terrain et nous le défendrons mètre carré par mètre carré ! Je n'utiliserai pas mon bâton pour cogner sur les forces de police mais, comme lorsque les copains du Larzac montaient à Paris, nous ferons résonner le chant de nos bâtons sur les terres de la ZAD pour les protéger du saccage programmé...* ».

Mai 2014, alors que s'organisent les convergences vers NDDL, Michel émet l'idée que chaque personne apporte son bâton qui résonnera dans tous les lieux traversés jusqu'à la ZAD de NDDL. Nous avons repris son idée et fait du bâton le symbole de notre lutte. Quant au bâton de Michel, il sera le 31 mai au rassemblement des Glières et sera rapporté, de mains en mains et de luttes en luttes, à NDDL le 4 juillet.



Départ national de la marche des convergences (Haute-Savoie) De Thorens à Seynod pour la sauvegarde des terres fertiles

La marche nationale des convergences débutera à **Thorens-Glières le samedi 31 mai**, à 16 heures, en présence de représentants des opposants au projet d'aéroport de Notre-Dame des Landes (NDDL). Les marcheurs ont choisi ce lieu symbolique pour démarrer cette action nationale, à l'occasion du rassemblement des Citoyens Résistants d'Hier et d'Aujourd'hui. Ils rejoindront en soirée une ferme à proximité d'Annecy pour y entreposer le bâton de résistance qui sera transmis d'étape en étape.

Puis **le dimanche 8 juin**, ils continueront la marche en faisant le tour des projets inutiles et destructeurs de l'agglomération annécienne. Le rassemblement s'effectuera sur la **Presqu'île d'Albigny** (devant la villa Abeille) pour dénoncer le projet de Centre des Congrès, avant de rejoindre le lieu supposé de la sortie du tunnel sous le Semnoz. Ensuite, les marcheurs monteront à Seynod pour participer à l'événement "T'es rien sans Terre" organisé par le MRJC dans une ferme, sur le thème du foncier. Ils transmettront le lendemain le bâton de la marche à leurs collègues savoyards.

Plus d'infos auprès de : Patricia Jarno 06 24 27 45 04 ; Jean Vulliet 06 86 12 05 43 ; Sandra Benotti 04 50 33 09 12
<http://communiqués-acipa.blogspot.ch/> - <http://www.citoyens-resistants.fr/> - <http://www.mrjc.org/projets-agriculture-mrjc>

La marche continue en Rhône-Alpes pour dénoncer les impacts inadmissibles sur l'agriculture régionale des Grands Projets Inutiles et Imposés

La LGV Lyon-Turin (Rhône, Savoie, Isère)

Plus de 1500 ha de terres agricoles seront impactées par ce projet coûteux et inutile. En Savoie, ce projet concerne 80 exploitations agricoles qui seront fragilisées et les surfaces impactées de l'ordre de 900 ha. La sanction pour le monde agricole est inadmissible dans le contexte de pression foncière actuel et de diminution du nombre d'exploitants agricoles. Ce qui est d'utilité publique c'est de conserver des emplois, des exploitations pérennes afin de garantir l'alimentation de tous.

Autoroute A45: St Etienne-Lyon (Loire, Rhône)

L'emprise du projet, sur les terrains agricoles, est évaluée à 210 ha sur les 345 ha de l'emprise totale. La Loire supporte 135 ha pour 30 km de parcours, tandis que 75 ha concernent le Rhône pour 18 km de projet. Cette emprise porte quasi exclusivement sur les terres labourables et les prés permanents, et de façon moindre sur les vergers (12 ha).

Le grand stade de l'olympique lyonnais (Rhône)

Des dizaines de paysans évincés ou expropriés, environ 150 hectares perdus pour l'agriculture.

Projet de Center Parcs à Roybon (Isère)

Le Center Parcs, qui se veut « Ecoparc », c'est 91 hectares de forêt naturelle défrichés dans les Chambaran dont l'imperméabilisation de 31.5 hectares. Une consommation d'eau pour le parc supérieure à la consommation actuelle de la population et un arrêté préfectoral qui va à l'encontre du Code de l'environnement. Menaces sur les aquifères, les zones humides et les cours d'eau. Le Center Parcs détériorera à plusieurs niveaux les cours d'eau et les amonts des bassins versants par :

- ⇒ Le rejet des eaux de vidange à effets négatifs du pH qui sera modifié et impact thermique sur les espèces dus au traitement et modifications de débit.
- ⇒ Le rejet d'eaux pluviales chargées d'hydrocarbures et leur ruissellement .